



**Comité de programme
du Secondaire**

Directeur :

Pr. Charles Heimberg

charles.heimberg@unige.ch

COMITE DE PROGRAMME FORENSEC

Lundi 11 avril 2016

17h00-19h00 – Salle PM 234

PV ADOPTE

Personnes présentes :

Charles Heimberg (CH), Walter Loosli (WL), Sophie Canellini (SC), Claire Forel (CF), Alain Muller (ALM), Laura Weiss (LW), Astrid de Montbel (AdM), Waël Almoman (WA), Raphaël Fornallaz (RF) ;

Personnes excusées :

Francine Fallenbacher (FB), Simon Toulou (ST), Andreas Müller (AM)

Prise du PV :

Laurence Hofmann.

Ordre du jour :

1. Adoption du PV du 08022016
 2. Informations du Président du Compro
Retour sur la procédure de reconnaissance de la Forensec
Retour sur le Groupe de travail Task Force
 3. Rentrée académique 2016-2017, organisation et prévisions, règlements: point de la situation compte tenu des éléments précédents et dans l'attente d'une prochaine séance au DIP avec les différents partenaires concernés - Adoption du calendrier Forensec 2016-2017
 4. Pétition de CE en didactique sur l'évaluation des ateliers
 5. Divers
-

L'OJ est approuvé.

2 point de divers demandés :

- par les Associations professionnelles.
- Par la Conseillère aux études

1. Approbation du PV de la séance du 8 février 2016

Le PV de la séance du 8 février 2016 est adopté avec une modification (désigner les disciplines qui manquent de places de stage comme « les disciplines avec un ratio places/étudiants défavorable », en lieu et place de « disciplines sinistrées »).



2. Informations générales du directeur du Compro

➤ Retour sur la procédure de reconnaissance de la Forensec

Charles Heimberg (CH) donne un retour sur la procédure de demande de reconnaissance du titre MASE auprès de la CDIP. Un courrier daté du 30 mars 2016 a été reçu par la Conseillère d'Etat, puis transmis à la direction de l'IUFE. C'est en séance du Groupe de coordination du 20 avril 2016 qu'il sera présenté officiellement par les co-présidences DIP/IUFE.

Toutefois, il est possible de dire que certains points restent à régler, à savoir :

- Intitulés de discipline (question formelle)
- Intitulés de diplôme (question formelle)
- En l'état, le point 2.8 sur les stages ne convient pas, et doit être ajusté, afin de répondre aux exigences posées sur l'augmentation des stages en accompagnement et la diminution des stages en responsabilité.

Un certain nombre de démarches sont en cours, dont la rencontre le 25 avril 2016 entre la Cheffe du département, Mme Marchesini, la direction de l'IUFE, le Rectorat et les associations professionnelles.

Les Associations professionnelles (AP) doutent fortement du fait que la CDIP puisse imaginer et accepter la possibilité d'un système de formation respectant les spécificités genevoises. Ils relèvent les pressions politiques fortes qui laissent à penser que la volonté serait de remettre en cause la particularité essentiellement genevoise du stage en emploi (stage en responsabilité). Les AP réitèrent que c'est regrettable pour Genève.

CH précise que le délai imparti pour répondre aux exigences de la CDIP, à compter du 25 avril 2016, est un ultime délai de 6 mois. Au-delà de cette dernière prolongation pour mettre en conformité le dossier de demande de reconnaissance, celle-ci pourrait être remise en cause. Cela explique l'impérieuse nécessité de trouver et de formaliser une solution qui réponde aux attentes de la CDIP d'ici au 23 juin 2016, date de la dernière séance de l'assemblée.

➤ Retour sur le Groupe de travail Task Force

CH revient sur le groupe de travail Task Force

Le groupe a rendu son rapport final à la Cheffe du Département, à l'issue de ces 2 mois de travail janvier-février 2016. La Conseillère d'Etat fera part de ses observations et décisions lors de la séance du 25.04.2016.

Le dispositif transitoire (DT) est un dossier qui avance, et qui d'ailleurs se renouvelle en 2016-2017. Ce sera une nouvelle et dernière fois le cas en 2017-2018. Une procédure d'inscription a été engagée, donnant au DIP un nouveau rôle dans l'attribution des stages, conformément à la nouvelle LIP.

A ce jour, différents dossiers sont toutefois en suspens :

- Ouverture d'une nouvelle formation pour la rentrée 2016-2017, sur 1 ou 2 disciplines. L'IUFE attend le feu vert de la Cheffe du Département, qui devrait faire part de ses décisions le 25.04.2016. CH précise que le Rectorat est favorable à l'ouverture d'une nouvelle formation.
- Le problème des CSD2. La question demeure de savoir s'ils sont prioritaires ou non par rapport aux étudiants du dispositif transitoire.



- Les aménagements qui doivent s'opérer au niveau du règlement, et la mise en place d'un nouveau plan d'études.

Walter Loosli (WL) donne un retour des inscriptions DT : => 73 inscriptions, 49 CSD2.

L'IUFE est chargé de s'occuper de l'admissibilité des étudiants, et le DIP quant à lui de l'admission et de l'attribution des places de stage, conformément à l'article 133, alinéa 1 de la nouvelle LIP.

WL salue la collaboration mise en place entre DIP/IUFE.

Il revient sur la procédure appliquée avec les différentes étapes du processus dans l'attribution des places de stage et la gestion des dossiers via la plateforme.

Les Associations professionnelles relèvent et regrettent qu'à ce jour aucune information n'ait été communiquée par le DIP sur les points suivants :

- Les travaux du groupe de travail Task force ;
- Le rapport rendu à l'issue des 2 mois de travail de ce dernier en janvier et février 2016 ;

Elles se demandent pour quelles raisons ni elles ni les étudiants n'ont été conviés et associés aux travaux de la Task Force : Et elles déplorent un manque de transparence.

D'autre part, les AP regrettent également le laps de temps, jugé trop long, que le DIP a mis pour définir une procédure de sélection des étudiants.

Réagissant à une demande que l'IUFE proteste contre la lenteur de l'avancement du dossier et le retard déjà pris, CH rappelle que le Vice-recteur fait partie de la Task force et qu'il reviendrait au Rectorat de le faire s'il le souhaitait. Il ajoute que tous les partenaires sont informés et conscients de ces problèmes de délai consécutifs à l'incertitude budgétaire actuelle.

3. Rentrée académique 2016-2017, organisation et prévisions, règlements: point de la situation compte tenu des éléments précédents et dans l'attente d'une prochaine séance au DIP avec les différents partenaires concernés.

CH soumet le calendrier FORENSEC 2016-2017 préparé par Walter Loosli. Les dates avancées tiennent compte des dates du calendrier de la FAPSE et de la FEP. Le calendrier est adopté à l'unanimité.

CH rappelle la séance avec la Conseillère d'Etat (avec les différents partenaires, Rectorat, DIP, Associations professionnelles et IUFE) le lundi 25 avril 2016, qui devrait déterminer les directions à prendre pour l'IUFE.

Les orientations issues de cette séance seront déterminantes pour aller de l'avant en vue de préparer un règlement 2015-2016 conforme aux dernières exigences de la CDIP, ainsi qu'un règlement de la rentrée 2016 assorti d'un nouveau plan d'études.



4. Pétition de CE en didactique sur l'évaluation des ateliers

CH a reçu une demande de CE de didactique souhaitant pouvoir attribuer des notes, en lieu et place de l'appréciation « suffisant » ou « insuffisant » dans le cadre de leurs ateliers.

Il est souligné que des commentaires pourraient être intégrés aux évaluations actuelles par celles et ceux qui le souhaitent, ce qui permettrait de ne pas imposer une telle modification à l'ensemble des CE de la Forensec qui ne soutiennent pas cette proposition. En outre, cela éviterait une modification du règlement.

Nous en restons donc au statu quo d'un commun accord.

5. Divers

1. La Conseillère aux études revient sur le point des mesures compensatoires.

Un document est remis et commenté en détails, sur les 3 cas de figure nécessitant des mesures compensatoires.

Des modifications sont à apporter à ce document :

- prix à changer (page 3)
- Un regard étudiant est demandé dans la composition de la commission « mesures compensatoires » (page 4)

Pour les dossiers HEP il est déjà décidé d'aller de l'avant.

Les dossiers de l'IFFP doivent se caler sur le modèle des dossiers HEP.

Ce point sera donc repris lors de la prochaine séance du Compro le 2 mai 2016.

2. Les AP, en la personne de son représentant Raphaël Fornallaz, informent qu'à l'issue de la séance avec la Cheffe du département le 25/04, et en fonction des options qui s'annoncent, les AP envisagent le cas échéant de ne plus participer aux instances de l'IUFE et de mettre fin à leur collaboration.

La séance est levée à 19h00.